

Conférence pédagogique. L'éducation musicale à l'Ecole Maternelle. Année scolaire 1963-1964.

Numéro d'inventaire: 2005.06439.8

Auteur(s): Aimée Colly

Type de document : imprimé divers

Date de création: 1963

Description: 31 feuillets dactylograhiés, agrafés dans un dossier cartonné blanc.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm **Notes** : Conférence pédagogique d'Aimée Colly.

Mots-clés: Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques),

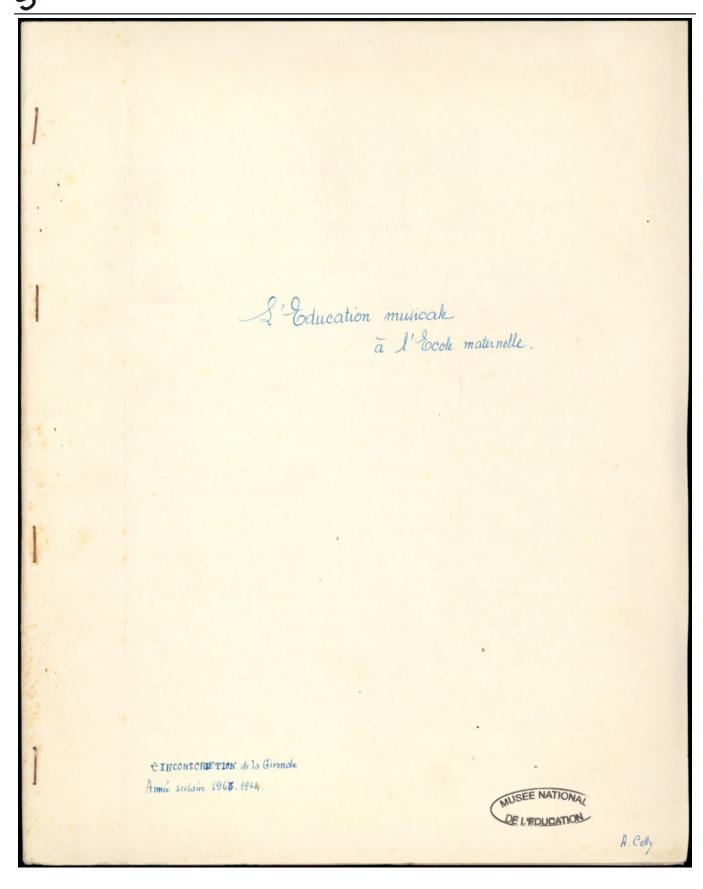
pré-élémentaire

Filière : École maternelle Niveau : Pré-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 31

Commentaire pagination : Aucun numéro de page



De mes visites dans les classes de ma circonscription, des conclusions d'une enquête lancée à la fin de l'année scolaire précédente, il ressort que l'éducation musicale et vocale, dans nos écoles maternelles girondines est encore en général un terrain mal défriché.

Quelles en sont les causes profondes ?

Sollicitées et intéressées par toutes les lignes de force d'une éducation qui vise l'ensemble de la personnalité humaine, les éducatrices maternelles sont bien convaincues qu'il n'existe aucune hiérarchie de valeurs entre des disciplines nobles qui s'appellent : lecture, calcul, langage.... et des parents pauvres qu'on laisse au seuil de la porte et qui ont nom : "Enseignements artistiques : dessin, musique...." Elles sont convaincues par principe. Le sont-elles aussi profondément dans la réalité quotidienne ? Si le dessin rencontre une large audience, depuis que l'on est persuadé que pour inviter l'enfant à dessiner, il n'est point nécessaire de dessiner soi-même, il n'est point recommandé de lui fournir la copie de modèles, les initiatives sont plus isolées et plus timides lorsqu'on parle musique. L'origine du mal remonte aux sources mêmes de la formation des éducatrices. On me fait pas à l'éducation musicale la part qui lui revient, parce que le plus souvent, on est soi-même très insuffisamment informé ou pas informé du tout. Une normalienne s'appuie sur le souvenir de quelques heures d'éducation musicale et de chant choral. Une suppléante a le souvenir encore plus vague dans le programme de ses études d'une heure de solfège hebdomadaire, au cours de laquelle, si elle n'avait pas la bonne fortune de faire ailleurs l'apprentissage de la musique, il lui était surtout possible de s'accorder un entr'acte entre le cours de littérature et celui de mathématiques. Et ce défaut d'information fournit l'argument majeur de toutes celles qui se déclarent inaptes à entreprendre une telle forme d'éducation a

Faut-il nécessairement que l'éducateur soit peintre pour exploiter l'intérêt pédagogique du dessin dans sa classe, athlète pour enseigner l'éducation physique, poète pour sensibiliser l'enfant à la beauté de la langue française, ascète pour lui enseigner les vertus morales, musicien pour le préparer à l'appréciation de la vraie musique?

S'il fallait renoncer partout où une telle spécialisation n'est pas réalisée, il n'y aurait plus d'éducation possible.

L'état d'adulte nous rendrait-il définitivement hermétiques à tout enrichissement, ne sommes-nous plus capables, pour combler

.../...

une lacune de consentir la qualité de l'effort que nous réclamons à nos disciples ?

- sans doute, sur ce point particulier de la musique les difficultés sont-elles plus complexes; il s'y mêle une certaine timidité, un renoncement des non-initiées qui se croient définitivement exclues du royaume des sons, qui n'osent pas envisager pour elles-mêmes d'abord, pour les enfants ensuite une quelconque éducation musicale, qui prétendent ne pas savoir chanter ou chanter faux.

Il s'ajoute une conception erronnée de l'initiation à la musique :

combien de maîtresses croient qu'une séance d'éducation musicale ne saurait se passer de l'exécution brillante d'une partie instrumentale d'accompagnement, combien ignorent que des exercices simples mais parfaitement conduits sont plus efficaces que de vagues et superficielles allusions à un univers savant, trop intellectualisé pour nos petits.

Il s'ajoute encore l'objection que l'on peut faire à propos de bien des <u>initiatives prises à l'école maternelle</u> qui ne sont pas poursuivies au cours de la scolarité élémentaire. Toutes les expériences faites à l'école maternelle sont utiles, même si elles ne doivent connaître aucun prolongement : les images ainsi fixées dans la pensée et la sensibilité enfantines seront peut-être de celles qui un jour aideront l'homme à vaincre une situation difficile. Et puis, l'heure présente n'est-ekke pas à l'optimisme ? Dans le temps où nous essayons de faire le point de l'éducation musicale, nos collègues des classes élémentaires s'interrogent sur les vertus éducatives du dessin? Il est permis d'espérer qu'un jour viendra où la musique aura sa part.

Certaines considérations préalables s'imposent, qui paraissent nécessaires à une vue plus large et plus complète du problème qui nous intéresse. Et d'abord.

A quoi sert la musique ?

Est-elle un agrément réservé à l'éducation des jeunes filles de bonne famille, à un public restreint de privilégiés admis dans son sanctuaire ?

Non, la musique est un langage, une manière de s'exprimer et de se faire comprendre qui s'adresse à tous. "La musique jaillie du coeur de l'homme est utilitaire et fonctionnelle."

.../...